

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 21 - 25 octobre 2002

NOTES D'INFORMATION



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2002/INF/18

2 octobre 2002
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION ET DES MESURES PRISES EN CONSÉQUENCE PAR LA DIRECTION—ÉVALUATION THÉMATIQUE DE L'APPROCHE- PROGRAMME PAR PAYS

Ce document doit être lu en parallèle avec le document
“Rapport résumé de l'évaluation thématique de
l'approche-programme par pays” (WFP/EB.3/2002/6/8).

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil
d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM
(<http://www.wfp.org/eb>).

RECOMMANDATION AU PAM (MARS 2002)	POUR ACTION PAR	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES (AOUT 2002)
<p>Tout en continuant à appliquer l'approche-programme par pays pour la planification de son appui au développement en général, le PAM devrait conserver l'approche par projet pour les pays à petit programme qui ont des difficultés à rassembler les ressources humaines et financières nécessaires pour mettre en œuvre une approche SSP et programme de pays complète; ces pays n'ont peut-être les capacités que pour appuyer un seul projet de base.</p>	ODO/ODA	<p>L'approche consistant à mener des projets de développement reste une option à la disposition des bureaux de pays qui n'ont pas de ressources suffisantes pour entreprendre un programme de pays. Des orientations pertinentes sont fournies dans le Manuel de conception des programmes, qui a été mis à jour.</p>
<p>Le PAM devrait examiner dans quelle mesure les activités de secours prolongé et de redressement et les dispositions pour les interventions d'urgence peuvent être mieux prises en compte dans les futurs documents de programme de pays afin que ces documents représentent de manière exhaustive l'ensemble des interventions du PAM dans un pays donné, en particulier lorsque les activités de secours et de redressement constituent une part majeure des opérations du PAM.</p>	ODO en consultation avec OHA et ODA	<p>Étant donné que les programmes de pays se déroulent généralement sur cinq ans, il est parfois difficile de prévoir toutes les situations qui peuvent survenir sur cette période. Toutefois, le Département des opérations exige que les directeurs de pays tiennent compte de la totalité des opérations du PAM lorsqu'ils planifient les programmes de pays et donnent des renseignements actualisés au Conseil d'administration lors de la soumission à celui-ci de documents pertinents. Il est bien indiqué dans les documents relatifs aux SSP et aux programmes de pays que des renseignements doivent être fournis sur les catastrophes et crises récurrentes, avec des statistiques à l'appui, et qu'il doit être fait mention des opérations d'urgence et interventions prolongées de secours et redressement en cours.</p>
<p>Le schéma général des futures évaluations de programmes de pays devrait être révisé afin de mieux prendre en compte les produits/résultats et l'impact de l'activité et les liens entre le programme de pays et les activités de secours/redressement et d'urgence dans le même pays, ainsi que les liens avec les processus d'élaboration de bilans communs de pays et de Plans-cadres et du Document stratégique de lutte contre la pauvreté.</p>	OEDE	<p>Le schéma général des programmes de pays est passé en revue actuellement, d'abord dans le cadre de la toute prochaine évaluation du programme de pays pour le Bénin, afin de tenir compte des recommandations formulées dans l'évaluation thématique. Un examen plus approfondi du schéma sera entrepris à la fin 2002/début 2003 pour les futures évaluations des programmes de pays.</p>
<p>Le PAM devrait réexaminer la méthode utilisée pour calculer et affecter les CAD aux programmes de pays; les processus complexes de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des programmes et des activités de développement ne sont pas directement liés au volume des produits alimentaires absorbés par les activités.</p>	ODP en consultation avec ODO, ODA et OEDB	<p>La majorité des contributions en faveur du développement sont multilatérales, et le PAM doit décider de l'affectation des ressources provenant de ce guichet. La méthode utilisée actuellement pour calculer et affecter les CAD aux programmes de pays n'est pas directement liée au volume des produits alimentaires absorbés par les projets, comme il est indiqué dans la recommandation. Cette méthode vise plutôt à maîtriser les coûts des articles non alimentaires pour les interventions du PAM, tout en maintenant la part (globale) de tous les coûts d'appui (CAD, Autres COD et CAI) à un niveau acceptable. Les CAD sont affectés en priorité aux PMA, puis aux PFRDV. La principale difficulté pour couvrir les CAD nécessaires aux programmes de pays vient du recul des ressources consacrées au développement, qui fait que, chaque année, des fonds toujours moindres sont disponibles pour couvrir les coûts d'appui prévus. Compte tenu de cette diminution des ressources pour le développement, ODP et OEDB vont réviser la méthode utilisée pour calculer et affecter les CAD aux programmes de pays.</p>



RECOMMANDATION AU PAM (MARS 2002)	POUR ACTION PAR	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES (AOÛT 2002)
Le PAM devrait évaluer les critères utilisés pour recruter et affecter le personnel des bureaux de pays afin de déterminer comment les compétences en matière de planification et d'exécution des programmes de développement sont utilisées comme critère de la dotation en personnel. Dans un programme où plus de 80 pour cent des ressources globales sont affectées aux interventions de secours, il est important de savoir comment garantir qu'un nombre suffisant de fonctionnaires ayant les compétences voulues est disponible pour appuyer la programmation des activités de développement.	ODO en consultation avec OHA et HR	Les compétences nécessaires en matière de planification et d'exécution des programmes de développement doivent être incluses dans les cours de formation à l'intention des nouveaux administrateurs de programme. Des ateliers sur les questions de développement devraient s'adresser notamment au personnel engagé dans les IPSR et, dans la mesure du possible, au personnel affecté aux opérations d'urgence. On prêtera attention à toute une gamme de compétences lors du recrutement de nouveaux agents, afin d'assurer un bon équilibre entre les compétences en matière de développement et celles en matière de secours.
Le PAM devrait affecter des ressources à la formation continue et renforcée du personnel des bureaux de pays aux techniques fondamentales liées au développement, comme la conception de projets de développement, le suivi et l'évaluation, et l'analyse différenciée par sexe.	ODO en consultation avec ODA, HRC, OEDB et OEDE	L'affectation des ressources dépend des contributions des donateurs et n'est pas laissée à la discrétion du PAM. Dans de nombreux pays, la législation impose aux donateurs des restrictions quant au rapport entre espèces et produits, en particulier pour les activités de développement. Par conséquent, il faut savoir que le financement de ce type d'activités, bien que hautement souhaitable, n'est pas toujours possible en vertu des politiques actuelles de dotation en ressources et de financement à long terme, qui se fondent sur le tonnage. Une somme assez importante a été allouée au budget de formation 2002-2003 pour permettre la formation continue en vue de la mise en oeuvre de la politique visant à favoriser le développement. L'ODA collabore avec les bureaux de pays pour planifier des ateliers de gestion du cycle des projets et pour compléter les matériels pédagogiques figurant déjà sur le site Web interne du PAM.
Le PAM devrait continuer à encourager la participation des bureaux de pays au dialogue sur les stratégies de développement national, les processus du document stratégique de lutte contre la pauvreté et des bilans communs de pays/Plans-cadres de manière à renforcer davantage l'approche-programme par pays.	ODO/ODA	Le Département des opérations continue d'encourager la participation des bureaux de pays à ces dialogues qui montrent que les plans de développement nationaux sont au centre des interventions menées par les institutions du système des Nations UNies. L'ODA prépare aussi des fiches d'information et des dossiers qui aideront les bureaux de pays à jouer un rôle actif dans ces processus.
Dans la ligne du projet de la Politique de suivi et d'évaluation orientés vers des résultats, le PAM devrait renforcer les capacités de suivi et d'évaluation des bureaux régionaux et des bureaux de pays afin qu'ils puissent participer aux évaluations de programmes de pays et d'activités de la seconde génération et garantir que les programmes de pays ont les indicateurs de suivi voulus pour mesurer l'intégration, le ciblage, la cohérence interne et externe, et la souplesse.	ODO/ODA en consultation avec OEDE	Le Département des opérations met actuellement au point des modèles de rapport liés au suivi et à l'évaluation, en consultation avec l'OEDE et d'autres unités du PAM. L'ODA participe à ce processus et incorpore également ces aspects dans les ateliers sur les compétences en matière de développement mentionnés au point 6 ci-dessus. La formation au cadre logique incorporée dans la formation à la gestion du cycle des projets devrait aider à établir des liens entre les activités de projet, les résultats escomptés et les indicateurs afin de suivre et de gérer les progrès accomplis en vue d'atteindre les réalisations prévues.



RECOMMANDATION AU PAM (MARS 2002)	POUR ACTION PAR	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES (AOUT 2002)
Dans la mesure où les ressources humaines et financières le permettent, il faudrait envisager d'étendre le ciblage à un niveau plus spécifique, si possible au niveau du ménage	ODO/ODA/Unité ACV	Les diverses unités du Département des opérations travaillent ensemble à l'affinement de la stratégie de ciblage, bien que la disponibilité de ressources humaines et financières continuera probablement de poser des problèmes dans certains pays.
La concentration géographique a certainement été améliorée, mais il faudrait s'attacher davantage à renforcer, dans les prochains programmes de pays, les liens entre les activités.	ODO/ODA	Des travaux sont entrepris par le biais de l'analyse du cadre logique en ce qui concerne les programmes de pays et les stratégies nationales d'atténuation de la pauvreté, en vue d'établir des liens entre les activités pour atteindre les résultats escomptés. Les orientations données dans le Manuel de conception des programmes reflètent ces objectifs. On s'attache en outre à l'établissement de liens entre les programmes de pays et les résultats escomptés des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.

